

Master Santé parcours PAS-CAL (Pratiques avancées en soins en Oncologie)

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Distinction :

Santé

UFR/Institut :

-

Type de diplôme :

Master

City :

Créteil – Campus Henri Mondor

Length of studies :

1 an

Accessible as :

Employee training

Présentation de la formation

Ce master a pour objectif, conformément à la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé, de former les professionnels paramédicaux aux pratiques avancées en soins en cancérologie.

Les + de la formation :

- Une approche pluri-disciplinaire : Clinique, thérapeutique, qualité et sécurité des soins, éthique, organisation et parcours de soins, recherche
- Une équipe pédagogique multidisciplinaire: infirmier(ères) de pratiques avancées, cadres, oncologues, onco-gériatres, pharmaciens, spécialistes en thérapeutique, formateurs en école d'infirmier(ères) ou de cadres, médecins de santé publique et représentants des usagers.

Informations complémentaires :

- 10 à 20 places
- Possibilité de réaliser le master en 2 ans
- Accès au campus numérique de la faculté «Cristolink» : <https://cristolink.medecine.u-pec.fr/>
- Possibilité de logements à tarifs préférentiels

Capacité d'accueil

20

Co-accréditations

UPMC

Targeted skill(s)

A l'issue de la formation, le professionnel de pratiques avancées doit pouvoir maîtriser :

- Les techniques de soins spécialisées en cancérologie
- Les divers outils d'évaluation clinique adaptés à la cancérologie
- Le savoir-être dans la relation avec la personne soignée, ses proches et les soignants
- La surveillance experte de l'état de santé et la coordination du suivi clinique
- Les stratégies de promotion de la santé, comme l'éducation thérapeutique ou le conseil préventif
- La pratique clinique basée sur des preuves scientifiques visant la qualité, la sécurité et l'efficacité des soins
- La connaissance de l'organisation des soins dans la structure où il exerce ainsi que celle d'autres systèmes de soins
- Le partage et les échanges avec ses partenaires dans des logiques de coopérations interprofessionnelles
- Les principes de responsabilité de sa profession : règles déontologiques, codes d'éthique et recommandations

professionnelles

- Les principes fondamentaux de l'éthique
- Les méthodes et outils des démarches d'amélioration continue de la qualité et sécurité des soins
- La prise en compte de l'expérience du patient

Career Opportunities

Postes de professionnels para-médicaux de pratiques avancées en oncologie dans les secteurs hospitalier, médico-social et/ou ambulatoire.

Organisation de la formation

Semestre 1 : 1 semaine par mois, de septembre à février

- UE1 : Clinique et thérapeutique des cancers - 9 ECTS
- UE2 : Recherche - 6 ECTS
- UE3 : Organisation et parcours de soins - 6 ECTS
- UE4 : Qualité et sécurité des soins - 6 ECTS
- UE5 : Ethique soignante et anthropologie des soins - 3 ECTS

Semestre 2

- UE6 : Stage - 4 mois - 28 ECTS
- Atelier : Analyse de pratiques - 1 ECTS
- Atelier : Communication envers le patient - 1 ECTS

Lieu des enseignements

- Faculté de médecine de Créteil
- UPMC
- ESM

> Plaquette de la formation

Stage / Alternance

- Stage de 4 mois entre le 1er mars et le 30 juin. Il est possible de faire la partie théorique du M2 une année et le stage l'année suivante.

- Structures : hôpitaux, CLCC, HAD, réseaux, maisons de santé pluriprofessionnelles accueillant des patients atteints de cancer. En dehors de l'établissement d'origine ou dans un service/pôle différent.

- Encadrant : professionnel de pratiques avancées ayant un niveau universitaire M2, possibilité d'un binôme avec un professionnel de pratiques avancées et un médecin ou un professionnel para-médical ayant un niveau M2.

- Objectifs du stage : exercice de Pratiques Avancées Infirmières en oncologie.

Champs : activités d'orientation, d'éducation, de prévention, de dépistage, d'évaluation, de surveillance et/ou techniques de soin pour des patients atteints de cancer.

- Mémoire et soutenance orale

Test

Examen écrit

Stage : Mémoire et soutenance orale

Calendrier pédagogique

- Rentrée : septembre 2018
- Formation : septembre 2018 à juin 2019

Modalités d'admission en formation continue

- Professionnels para-médicaux au sens des titres Ier à VII du code de la santé publique :

infirmier-ère, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électro-radiologie médicale, diététicien-ne...

- 2 ans d'expérience professionnelle minimum

Tarifs 2019-2020 :

- Formation continue autofinancement : 2 043 euros
- Formation continue prise en charge par l'employeur ou autre : 6 543 euros

Candidature

- Dossier de candidature en ligne : CV, lettre de motivation, diplômes

- Ouverture des candidatures en ligne en mars 2018 :

<https://candidatures.u-pec.fr>

- Projet de stage : sujet, lieu de stage et encadrant(s)

- Les candidatures seront examinées par le comité pédagogique du M2 qui donnera son accord pour l'admission

Partenariats

- UPMC
- ESM - formation et recherche en soins
- APHP
- Institut Curie
- Hôpital Henri Mondor
- Hôpital Tenon
- Hôpital Saint-Antoine

Director of studies

- Florence Canoui-Poitrine
- Dominique Letourneau
- Joseph Gligorov : joseph.gligorov@aphp.fr

Scolarité

Scolarité :

Département du Master Santé et Biologie Santé - rdc - Bureau 107
8 rue du Général Sarrail - 94010 Créteil Cedex

Tél : 01 49 81 35 71 / 01 49 81 35 53 - master2.medecine@u-pec.fr

Contact administratif :

Département universitaire de formation médicale continue (DUFMC)
Laure Beauvilliers - inscriptions.dufmc@u-pec.fr

